Syndicat Professionnel des Réflexologues

SYNDICare
Confédération nationale des professionnels de la prévention, de l'accompagnement à la santé et du bien-être

# COMPTE RENDU
# JOURNEE 25 NOVEMBRE 2024 – Palais du Luxembourg

## 1eres Rencontres Interdisciplinaires
## Autour De La Santé Intégrative

Cette journée était co-organisée par le **Getcop, Syndicare et la Chambre Syndicale de la Sante Durable**

**Sous l'invitation et la présidence de Mme La Sénatrice Laurence Muller Bronn**

Cette journée a réuni de très nombreux participants, essentiellement des acteurs de la santé intégrative, des représentants des fédérations et syndicats réunis à Syndicare, mais aussi des praticiens et des personnalités intéressées par ce débat.

**La journée a démarré par une conférence d'introduction du Professeur François Paille sur le sujet crucial « Les thérapies complémentaires et la médecine intégrative ».**

Il a tout d'abord défini ce qu'il entend par le terme « Thérapies complémentaires » (il est utile de préciser que le Pr Paille parle de « thérapies » car il est médecin – ce vocabulaire n'a jamais été utilisé dans cette journée par les représentants de nos pratiques) mais aussi ce qu'il entend par le terme de médecine intégrative.

Il a ensuite donné son point de vue sur le champ d'application principal de ces thérapies complémentaires, les maladies chroniques, puis a fait une approche multidimensionnelle du traitement ce ces maladies chroniques.

Enfin, il a, au travers d'une étude réalisée sur la prise en charge de la dépression via des anti-dépresseurs et de la musicothérapie, montré l'efficacité prouvée de l'usage des deux en thérapies (médicamenteuses et complémentaire) sur cette prise en charge. Les résultats de cette étude sont dans sa présentation.

Pour terminer cette présentation, il a parlé de comment réduire les éventuels risques et dommages dans l'exercice des thérapies complémentaires (importance de la formation de qualité et contrôlée, une pratique de parcours de soins dans la santé intégrative, information du grand public…)

**Le Pr Paille ayant accepté de mettre gracieusement à notre disposition l'entièreté de sa présentation, nos adhérents pourront retrouver la présentation complète du Pr Paille en format PDF dans l'espace adhérents.**

https://www.getcop.org/

**Nous avons pu assister ensuite à une vidéo de Guy Roulier** (qui ne pouvait pas être présent en direct) et **qui nous a parlé avec force de son expérience en tant que malade**, puisque, sans aucun symptôme apparent, il s'est découvert un ganglion qui s'est avéré, après examen, être une métastase d'un cancer extrêmement agressif. Son témoignage était riche d'enseignements.

M. Roulier, ancien kinésithérapeute devenu ostéopathe, a dû subir une chirurgie très lourde au niveau buccal et ORL qui a nécessité une rééducation très importante et de la radiothérapie.

Il a abordé avec nous toutes les difficultés que cette découverte puis cette opération ont engendré chez lui que ce soit d'un point de vue physique, mais aussi social, émotionnel, psychologique…

**Afin de mettre toutes les chances de son côté, il a mis en place autour de ses soins classiques et thérapeutiques pour le traitement de son cancer, une synergie de soins complémentaires** (que ce soit par l'alimentation, les massages, l'osteopathie…) qui ont permis une récupération quasi-totale de ses fonctions de langage , de ses mouvements…

**Son expérience témoigne du fait que cette synergie mise en place entre thérapie classique et soins complémentaires a considérablement amélioré sa rééducation et sa capacité de récupération.**

Ont ensuite débuté les interventions et échanges avec les participants sur le thème du "Retour d'expérience usagers et praticiens". Après chaque intervention, les participants étaient invités à poser leurs questions ou faire part également de leurs réflexions et témoignages. Cela a donné lieu à des échanges vivants et très intéressants.

1. **Intervention d'Elise Manzoni pour présenter la réflexologie et le travail fourni par la Fédération Française des Réflexologues et le Syndicat Professionnel des Réflexologues** pour donner un cadre à notre pratique, permettre à nos adhérents respectifs d'exercer dans un cadre sérieux, respectant les règlementations, mais aussi l'importance d'être adhérent à nos structures pour permettre au grand public de savoir où chercher un professionnel sérieux et compétent.

Elle a abordé la formation la formation continue, l'information règlementaire donnée à nos adhérents, la veille mise en place par nos structures, notre participation à des structures européennes…
Elle a également abordé l'importance de voir nos métiers réglementés pour pouvoir exercer dans un cadre sûr pour nos praticiens et pour le grand public.
Vous pourrez retrouver l'intégralité de la présentation travaillée conjointement par Elise Manzoni pour la FFR et Barbara Vigan pour le SPR dans l'espace adhérents également.

2 **Intervention d'une adhérente de la Fédération Française du Massage Bien-Être pour témoigner de son activité en cabinet mais également en structures médicalisées**, de l'importance d'adhérer à une structure représentative de son métier.
Tout comme Elise Manzoni, elle a abordé l'importance d'avoir une règlementation qui permette à ses adhérents d'avoir accès à de la formation, de l'information, mais aussi qui permette au grand public de se diriger vers des praticiens sérieux.

3 I**ntervention de Nathalie Bernardinelli, praticienne Shiatsu, qui est également venu témoigner de sa vie en Cabinet Libéral** et qui a apporté notamment des informations sur qui venait consulter un praticien shiatsu, pour quelles raisons et quels étaient ses résultats (avec témoignages clients).

4 **Intervention de Odile, représentante du Syndicat des Sophrologues Indépendants, également infirmière de formation. Elle intervient en structure hospitalière** et nous a parlé de son travail auprès des malades, mais également des difficultés qu'elle rencontre pour exercer dans ces structures où rien n'est réellement mis en place pour répondre à leurs demandes (notamment sur le plan administratif et règlementaire).

**Elle a abordé une notion intéressante en distinguant le « bien-vivre » du bien-être.** En effet, elle ne s'occupe que de personnes malades, souvent dans le cadre des programmes d'Education Thérapeutiques des Patients. Et pour elle, son rôle n'est pas de leur apporter du bien-être (même si c'est le cas), mais bien de leur permettre de bien vivre avec leur maladie.

5 Intervention des Socio-esthéticiennes qui ont expliqué leur métier et exprimé aussi leurs difficultés face à une administration qui les classe en esthétique alors qu'elles sont formées pour intervenir sur un plan socio médical. Elles souhaitent que cette réglementation puisse évoluer et leur permettre d'avoir un métier reconnu.

6 Enfin, pour clôre cette matinée, un membre de l'OMNES (Organisation Professionnelle des Naturopathes de France) a informé l'assemblée qu'une bibliographie regroupant des livres et études sur les pratiques non règlementées va être mise à disposition sur le site de l'Organisation Mondiale de la Santé , à la rubrique « Médecines Traditionnelles ».

Fin de la Matinée

L'après midi a repris sur le même principe, sur le thème "Positionner les professions de la santé intégrative dan la société contemporaine". Après chaque intervention, les participants étaient invités à poser leurs questions ou faire part également de leurs réflexions et témoignages. Cela a donné lieu à des échanges vivants et très intéressants.

7 **L'après-midi a démarré avec une conférence du Professeur Fabrice Berna, Professeur de Pyschiatrie à l'Université de Strasbourg, et Membre du CUMIC** (Collègue Universitaire de M2decine Intégrative et Complémentaire), **conférence dont le thème était la Réglementation autour des pratiques complémentaires.**
Afin de pouvoir comparer les systèmes, il a présenté les systèmes allemand et suisse dans ce domaine de la santé intégrative, avant d'aborder les perspectives pour la France. Il nous a informé qu'il n'y avait aucune définition « officielle » de la médecine conventionnelle en France.

Cette conférence a suscité de nombreuses questions et des commentaires.

*Il en ressort que le corps médical souhaiterait que les praticiens en techniques complémentaires devraient avoir, comme en Suisse, une formation minimale de 300h en médecine, pour éviter les risques potentiels de mise en danger du patient (et ne pas retarder les soins conventionnels).*

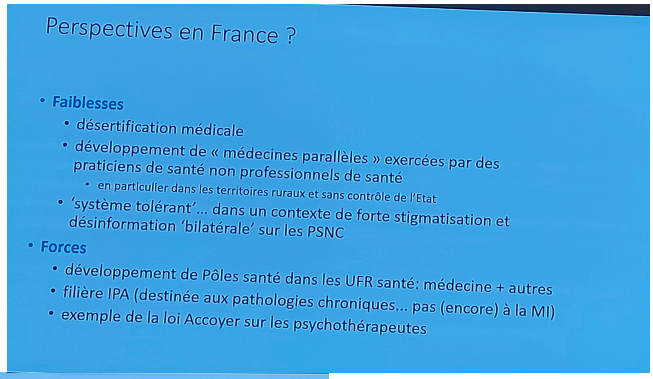


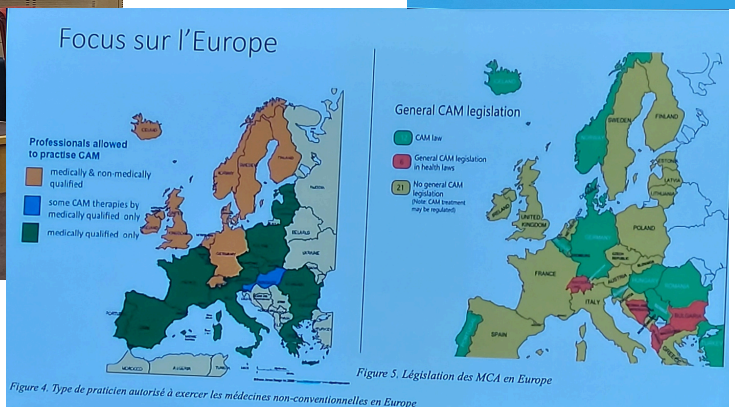


Mme La Sénatrice Muller Bron est intervenue également pour rappeler que ce sont aux fédérations, syndicats et usagers de s'interroger sur les futurs élus. Elle nous a rappelé à tous qu'il nous appartient de choisir nos élus pour qu'ils nous aident dans la voie de la reconnaissance.

Mme La Sénatrice Muller Bron

8 **Cette conférence a été suivie par une diffusion de la bande annoncé du film documentaire « La médecine de demain serait-elle en train d'éclore ». Ce film est une production du Réseau Alliance Santé, représentée sur cette journée par Mme Christine Belhomme** (présente en visioconférence).
Ce film montre comment des pratiques non règlementées sont aujourd'hui acceptées par certains médecins et certains services de médecine, au bénéfice des malades. Il porte des témoignages d'usagers, de médecins et de praticiens. Il est actuellement diffusé dans certaines villes de France avec beaucoup de succès et d'intérêt.

Le film sera bientôt disponible sur le site https://alliesante.net/film-documentaire-viens-voir/

Ils cherchent un diffuseur plus large également.

9 **C'est ensuite une intervention de Mme Isabelle Célestin, psychologue et hypnothérapeute, fondatrice de l'association Human Health United, association qui lutte également pour la santé intégrative.**

Elle a par ailleurs rappelé qu'un rapport de l'institut Harris de 2019 précisait que **71% de la population française fait appel aux pratiques complémentaires en France**. C'est un chiffre important qui confirme la présence certaine sur le terrain de l'accompagnement de toutes nos pratiques, mais également la **nécessité de réglementer pour plusieurs raisons : rassurer le patient dans son trajet médical, ne pas le mettre en danger et pouvoir travailler en complémentarité avec le corps médical.**

Dans le discours de Mme Célestin, ce qui revient beaucoup, c'est que ce qui compte, ce n'est pas la pratique, mais le parcours dans lequel elle peut s'intégrer, comment faire pour travailler tous ensemble (coordination du parcours de santé). Cette dame a par ailleurs créé un DU de Santé Intégrative.

**Health United**
**Association pour la Santé Intégrative**

10 **Nous avons pu assister ensuite à une intervention de Mme Valérie Broni, infirmière et membre de la Chambre de la Santé Durable.**
Par son témoignage, elle a présenté le parcours « Sens et Résilience » qu'elle a mis en place (sorte de boite à outil à destination des patients et du corps médical).
Elle a longuement souligné que la santé est aussi et surtout une histoire personnelle, qui demande une prise en charge personnelle, pas seulement une prise en charge de la part des médecins. Chaque patient doit apprendre à gérer sa santé, la prendre en main.

https://chambre-nationale-praticiens-sante-durable.fr/

11 **C'est ensuite Aline Kosma, juriste de métier, qui a travaillé auprès de l'Assemblée Nationale et du Sénat** , elle est aujourd'hui responsable chez CFDP, compagnie d'assurance. **Elle a fait un exposé assez complet sur comment ne pas se faire taxer aujourd'hui « d'exercice illégal de la médecine », notamment par le vocabulaire utilisé et les actes effectués en Cabinet**. Elle a également remis un point sur la réglementation administrative et juridique à respecter dans l'exercice de nos professions.

12 **Enfin, la dernière intervention était pour Mme Gwenaelle Le Reun, agent général d'assurances pour SwissLife**. Elle est venue nous exposer **quelle était la vision des mutuelles,** tout au moins SwissLife, **face à nos pratiques** et les difficultés rencontrées soit par les adhérents qui utilisent nos pratiques.

Par exemple, chez eux, nos interventions peuvent être remboursées si et seulement si elles ont été prescrites par un médecin. Elle a pu souligner les difficultés que cela engendre pour ses clients qui font appel à nos pratiques complémentaires.

# FIN

Le mot de la fin a été réservé aux organisateurs de cette journée, et à Mme La Sénatrice Muller Bron, qui a porté beaucoup d'intérêt à tous les échanges, qui a pu discuter avec les uns et les autres à la fin de la journée. Toutes les personnes invitées ou inscrites ont été remercié pour leur participation active.

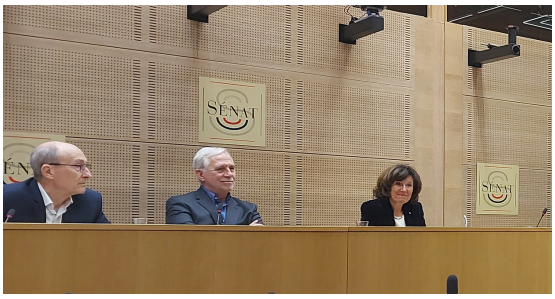

Nous remercions Mme La Sénatrice Muller Bron pour son accueil et son écoute active et attentive,
M. Jacques Laurent, Secrétaire Général de Syndicare,
M. Bernard Payrau, Président du Getcop,
M. Dominique Chardon, Chambre de la Santé Durable

GETCOP

SYNDICARE
Confédération nationale des professionnels
de la prévention, de l'accompagnement à la santé et du bien-être

Chambre de la Santé Durable

Le SPR et la FFR étaient bien représentés:

*Merci à tous les adhérents et adhérentes qui ont fait le déplacement sur cette journée pour leur participation active et leur soutien.*

*Et un merci tout particulier pour Marie Odile Gigan et Christelle Canals qui ont également été bénévoles sur cet évènement malgre la pluie et le froid ;)*